



CONSEIL DE QUARTIER D'ERGUÉ-ARMEL

Compte-rendu de la plénière du mardi 7 février 2017

Présents : 23 membres

Corine Nicolas, maire adjointe chargée du quartier d'Ergué-Armel

Jacky Frémy, démocratie de proximité

Excusés : 4 membres

Absents : 3 membres

Ordre du jour :

1. Validation des comptes rendus des plénières du 8 novembre et du 6 décembre 2016
2. Bilan du conseil de quartier 2014-2017
3. Les états généraux des politiques publiques
4. Projet de circulation sur l'ensemble du quartier d'Ergué-Armel
5. Informations
6. Actualités
7. Questions diverses
8. Prochain rendez-vous

Document(s) joint(s) :

Compte-rendu de la plénière du 8 novembre 2016

Compte-rendu de la plénière du 6 décembre 2016

1. Validation des comptes rendus des plénières du 8 novembre et du 6 décembre 2016

1a- Concernant le compte-rendu du 8 novembre 2016, deux remarques ont été formulées :

- A la demande de monsieur Roze, signalé par mail le 2 novembre, et à celle de monsieur Collorec, ce jour, pour que la partie du paragraphe 1, citant le nom de monsieur Collorec, soit retirée du compte-rendu. Les membres du conseil de quartier ont confirmé les écrits du secrétaire de séance Jean-Jacques Le Borgne.

Jean-Yves Picard est invité au prochain collectif d'animation qui aura lieu le mardi 25 avril afin de déterminer les suites à donner concernant les voies douces sur le quartier de Linéostic et les mesures du champ magnétique de la ligne haute tension (*voir les réponses du service urbanisme et du collectif d'animation en questions diverses : 7d et 7e*)

Le compte-rendu est ensuite validé.

1b- Le compte-rendu du 6 décembre est validé par l'ensemble des membres présents.

2. Bilan du conseil de quartier 2014-2017

L'équipe municipale de Ludovic Jolivet, maire de Quimper, a choisi de renouveler les membres des 4 conseils de quartier au bout de 3 ans. Cette 1ère mandature se termine en mai 2017.

L'objectif est d'établir un bilan collectif concernant ce mandat de 3 ans, suppléé par un questionnaire individuel non nominatif (3 questions)

2a- Rappel de la composition d'un conseil de quartier :

Un appel à candidature sera fait dans les mêmes conditions avec :

Un collège des habitants :

- 20 membres tirés au sort sur les listes électorales de Quimper
- 15 membres volontaires

Un collège des associations et des acteurs socio-professionnels

- 14 membres

Un 1^{er} tirage au sort aura lieu le mardi 9 mai à 16h en présence d'un huissier de justice pour tirer au sort 800 personnes sur les listes électorales, soit 200 par quartier.

Après une période d'inscriptions qui s'échelonne du 10 au 29 mai 2017, un 2^{ème} tirage au sort aura lieu le jeudi 1^{er} juin, toujours en présence d'un huissier afin de compléter les 4 conseils de quartier et d'organiser les 4 listes d'attente.

Il est rappelé à chacun que les membres actuels ont la possibilité de se réinscrire en tant que membre volontaire et/ou membre associatif pour ce 2^{ème} mandat de 3 ans.

2b- Les membres présents se répartissent en 4 groupes, animés chacun par un membre du collectif d'animation.

Bilan général :

Les plus :

- Présentations diverses / accès à des professionnels : enrichissant.
- Le travail en atelier permet de découvrir les autres membres du conseil.
- Partage des idées.
- Disponibilité des élus et des services techniques : très bonne interface .
- Informations en ligne : bien.
- Très bon travail de Jean-Jacques Le Borgne.
- Bonne organisation.

Les moins :

- Manque de parité.
- Diverses catégories d'âge non représentées : manque de jeunes.
- Peu de suite sur des sujets abordés.
- Manque de visibilité sur le rayon d'action du conseil de quartier.
- Coût des projets envisagés : régulièrement un frein à nos propositions.
- Présentation déjà aboutie et orientée.
- Manque de consultation en amont, d'implication du conseil sur des actions.
- Durée de mandat un peu longue : 2 ans à 3 ans maximum.
- Manque de communication, de visibilité du conseil dans son quartier et auprès des habitants : il faudrait plus parler de nous et nous faire connaître.
- Manque de valorisation, de retour et du suivi des actions.
- Interrogation sur l'écoute du conseil de quartier par le conseil municipal.
- Accueil en cours de mandat à revoir pour les nouveaux arrivants.
- Gestion de sujets trop sur la quantité et pas assez sur la qualité.
- Visites organisées des sites ont été très bien accueillies et sont à renforcer.
- Fréquence des plénières à revoir, selon les sujets.
- Manque de compréhension du fonctionnement et des contraintes de la ville.

Questions :

- Est-ce que les visites sont comptabilisées sur le site des conseils de quartier ?
- Assiduité des membres tirés au sort sur liste électorale ?
- Nombre d'associations trop importantes par rapport aux membres volontaires.

Sujets étudiés :

- Sécurité aux abords des écoles : gros investissements pour peu de résultats.
- Les transports : pas d'amélioration sur la ligne n°9.
- Crottes de chien : seul le centre-ville a vu une amélioration.

2c- Bilans individuels : (voir modèle en fin de compte-rendu)

Aucune réponse « peu positive »

5 réponses « assez positive » et 8 réponses « positive »

8 hommes (2 tirés au sort, 6 volontaires)

5 femmes (5 volontaires)

1ère question : élément principal ?

- Meilleure compréhension des contraintes techniques et financières (4)
- Visites (3)
- Bonnes informations sur la vie de la ville (2)
- Enrichissement personnel (2)
- Implication dans la vie du quartier (2)
- Pas suffisamment écouté par les élus
- Écoute et intérêt sur le projet de Linéostic
- Convivialité, respect, liberté d'expression
- Des débats intéressants
- Participer à d'autres dossiers
- Disponibilités des intervenants de la ville
- Participation à des projets améliorant la vie des citoyens

2ème question : priorité d'amélioration ?

- Organisation plus directives des débats (3)
- Tenir compte des idées émises par le conseil, notamment les travaux
- Voir plus d'aboutissement sur le projet de Linéostic
- Diminuer le nombre de personnes tirées au sort
- Avoir davantage d'information mutuelle entre le conseil municipal et le conseil de quartier : « J'ai des idées pour mon quartier »
- Des avancées inexistantes par une non prise en compte des observations
- Prise de contact avec les différentes associations de quartier pour mieux connaître leurs attentes
- Des projets plus factuels
- Participer en amont sur différents sujets et avoir un suivi de ces derniers.

3. Les états généraux des politiques publiques

Ludovic Jolivet, maire de Quimper, met en place des états généraux des politiques publiques du 17 au 27 mars pendant lesquels tous les quimpérois sont invités à émettre leurs avis et notamment les membres des 4 conseils de quartier.

L'objectif est clairement annoncé : Pas de Hausse d'impôts en 2017. Il faudra faire des économies sérieuses pour combler la perte des dotations de l'État, à hauteur de 23 millions d'euros. Depuis le début du mandat, nous avons économisé 17 millions d'euros. Il s'agit maintenant d'interroger les Quimpérois. Acceptent-ils une diminution des services publics ou bien une augmentation des impôts pour que le niveau de service puisse se maintenir ?

Le but : Faire de la pédagogie pour se reconnecter avec certaines réalités. Comment ? Par des portes ouvertes pour montrer le fonctionnement des services... Par des ateliers pour expliquer comment la ville façonne son budget. L'organisation de la prochaine plénière sera exceptionnellement menée par les services de la ville afin d'écouter et de relever vos propositions d'économies et/ou d'augmenter les impôts.

4. **Projet de circulation** sur l'ensemble du quartier d'Ergué-Armel :

4a- Compte-tenu des lotissements prévus dans les années à venir, une attention particulière serait souhaitable du côté de Ty Bos.

4b- Les problèmes de circulation aux abords des écoles et notamment celle de Sainte Thérèse, devraient être mieux pris en compte par les pouvoirs publics aux heures d'entrée et de sortie des classes.

4c- Dans le quartier du Braden, les barrières d'accès aux voies douces, piétons et vélos, empêchent les personnes en situation de handicap moteur de passer et les obligent plus ou moins à circuler sur la route. Pourraient-elles être élargies ?

En attente de réponse...

5. **Informations**

5a- Bilan de « Dessine-moi Noël »

245 dessins ont été remis aux 4 jurys : 69 à Kerfeunteun, 22 au Centre-ville, 79 à Penhars et 75 à Ergué-Armel. Neuf enfants dans 3 catégories différentes ont été récompensés : 3 - 5 ans, 6 - 8 ans et 9 - 12 ans

5b- Bilan des Échappées de Noël :

Spectacles réussis avec un public présent.

5c- Plan local d'urbanisme : un avis favorable de la commission, 232 observations écrites, davantage de logements, une réserve pour Kernoter avec un vote en mars/avril 2017

5d- Le pôle d'échange multimodal

Quelques membres du conseil de quartier ont participé à une réunion sur la Ligne Grande Vitesse au Pavillon à Penvillers le jeudi 19 janvier. Monsieur Roze, qui a lu attentivement le projet d'aménagement du futur quartier de la gare de Quimper, appelé PEM, n'a pas décelé de plan global des déplacements qui seront évidemment impactés par une fréquentation évaluée à plus de 65 % à l'horizon 2025. Des objectifs de revalorisation du cadre de vie, de déplacements doux et apaisés, d'une

place plus grande accordée aux piétons, vélos, personnes à mobilité réduite, sont plusieurs fois formulés. Mais il constate que rien n'est envisagé vis à vis des rues d'accès à la gare comme par exemple la rue de la Fontaine, symptomatique s'il en est. Voilà une rue qui, limitée à 30 km/h comme rue de desserte, risque assurément de se transformer en axe de circulation, avec toutes les nuisances sonores et les risques sur les piétons et cyclistes, ce qui est déjà une tendance forte aujourd'hui. Le développement de ces risques, dû à l'augmentation certaine du trafic, (voitures, taxis) est en contradiction avec les propos de valorisation des déplacements doux, d'apaisement urbain par ailleurs.

La réflexion devrait très vraisemblablement porter aussi sur d'autres rues également. Ce projet est, à son avis, trop restrictif géographiquement quant à la gestion de l'impact urbain en particulier si les objectifs d'augmentation de fréquentation des passagers sont atteints (jusqu'à 1 500 000 passagers en 2025).

Une étude sur le trafic et la vitesse de circulation de la rue de La Fontaine sera effectuée en mars 2017 par la ville.

6. Actualités

6a- Économie

Moulin-des-Landes. Le projet de centre commercial relancé (T le 09.01.17)
5 enseignes à l'emplacement de l'ancien garage.

6b- Récompense

« A ce qu'on est bien Tintin » (OF du 28.01.17)

Quimper est la 2^{ème} ville de France où il fait bon vivre d'après l'hebdomadaire l'Express. 8 critères ont été retenus : le cadre de vie, l'accès à la culture, les lycées et les universités, les transports en commun, l'offre de soin, la délinquance, l'immobilier et l'environnement.

7. Questions diverses

7a- Annie Mevellec (mail du 6 février)

J'habite dans un quartier en bordure de l'**avenue Charles Le Goffic entre Caillarec et la QUB** ; est-il prévu à court ou moyen terme un aménagement de cette portion de la route (en dehors de celle récemment aménagée au sortir du nouveau lotissement de Linéostic) ? Les voitures roulent comme des "dingues" surtout le soir (je fais beaucoup de vélo et marche à pied). Même les bus lorsqu'ils rentrent au dépôt semblent rouler bien au-delà de la vitesse autorisée. Un système de chicane à l'instar de ce qui a été fait entre le rond-point de chez Caillarec et la pharmacie Le Bihan serait une solution. Mais peut-être cela est-il prévu dans le cadre de l'aménagement de tout le secteur ?

Réponse le 9 février :

Il n'est pas prévu de travaux à court terme sur ce tronçon de voirie qui devrait être aménagé au fur et à mesure des évolutions urbaines du quartier.

A noter que des contrôles réguliers de police sont réalisés sur ce secteur. Par ailleurs, le service va demander au directeur de la Qub de passer une consigne aux conducteurs pour respecter scrupuleusement la vitesse autorisée.

7b- Monsieur Collorec (mail du 2 février)

" L'enquête publique sur le **PLU** de Quimper s'est achevée par un procès-verbal d'enquête en Janvier 2017. Le conseil de quartier a déjà été interrogé, semble-t-il, avant l'enquête publique sur le futur PLU.

Est-ce que le conseil de quartier, dans le cadre du processus démocratique, sera de nouveau sollicité pour avis sur le PLU définitif avant que la décision finale passe devant le conseil municipal de mars 2017 ?"

Réponse :

Non, les conseils de quartier ont été invités à plusieurs réunions sur le sujet, réunions également ouvertes au public.

7c- La nomination d'un président de séance, candidature différente à chaque réunion plénière, a été évoquée. Cette initiative semble faire l'unanimité parmi les membres du conseil.

7d- Le courrier reçu par l'association Bevan Gwelloc'h sur les mesures effectuées pour le problème du champ magnétique de la ligne haute tension, manque de précision : « Est-ce que les mesures sont identiques si cette ligne de délestage est en fonctionnement ? »

Réponse du service :

D'autres mesures qui corroborent les précédentes analyses envoyées à l'association, ont été effectuées, à la demande d'un bâtisseur, par un 3ème prestataire. Ne sachant pas à l'avance quand la ligne est sous tension, il est apparemment difficile de faire des analyses. Le responsable urbanisme du suivi de Linéostic et conscient de cette problématique, s'est également informé sur les [mesures du champ magnétique](#) de cette ligne haute tension de 63000 volts.

7e- Le collectif d'animation d'Ergué-Armel confirme qu'il est favorable pour poursuivre le projet des voies douces sur Linéostic. A ce titre, il propose que l'ensemble du conseil de quartier s'associe au projet lors de la dernière plénière en adressant un courrier officiel à la mairie pour étudier la réalisation concrète du projet et en évaluer ses coûts.

8. Prochain rendez-vous

Les états généraux des politiques publiques du 17 au 27 mars 2017

- Vendredi 17 mars 2017 : Informations sur l'élaboration d'un budget de collectivité (voir les horaires sur le site de la ville)
- Mardi 21 mars 2017 à 19h au Terrain Blanc à la MPT de Penhars: Politiques publiques, quels enjeux ?
- Une date au choix (Inscriptions obligatoires sur le site de la ville)
 - Ateliers citoyens pour donner votre avis
 - Jeudi 23 mars 2017 à 20h au Chapeau Rouge
 - Vendredi 24 mars 2017 à 18h30 à la MJC de Kerfeunteun

Samedi 25 mars 2017 à 9h30 au Terrain Blanc à la MPT de Penhars

Inter-collectif en présence du maire: Mardi 4 avril à 18h
(2 membres par collectif d'animation) Bilan du mandat de 3 ans

Fin de la réunion à 22h05

Les secrétaires
Jean-Jacques Le Borgne et Jacky Frémy

Modèle d'évaluation individuelle :

Conseil de quartier d'Ergué-Armel
Questionnaire individuel

Homme • Femme •

- Tiré(e) au sort sur les listes électorales •
- Volontaire •
- Associatif •

En une phrase :

Quel élément principal retenez-vous sur votre participation aux conseils de quartier ?

Quelle serait la priorité d'amélioration que vous souhaiteriez voir mise en œuvre ?

L'expérience aura en ce qui vous concerne, a été *:

Positive assez positive peu positive

*Rayer les mentions inutiles

